

**Projet associatif de Cité Lien Partenariat Bienveillance**  
(nous utiliserons le sigle Cité LPB dans le descriptif du projet associatif)  
Ce projet a été voté à l'AG du 19 mai 2022.  
Mis à jour à l'AG du 10 avril 2025

## **Préambule**

L'association Cité Lien Partenariat Bienveillance (Cité LPB) est une association locale, à vocation sociale dont le siège est à Conflans Sainte Honorine 78700. Elle a pour but d'accueillir et d'aider toute personne en difficulté afin de permettre à chaque personne d'aller vers l'autonomie et d'être en mesure d'élaborer son projet personnel.

L'association Cité LPB a pour objet de favoriser l'insertion sociale et professionnelle de personnes en situation d'exclusion. L'association assure plus spécifiquement, mais pas exclusivement, une mission de service public : d'autres activités axées sur l'inclusion sociale et ses dérivés viennent compléter les missions sous délégation de dispositifs publics.

Cité LPB est constituée comme une communauté de travail réunissant autour de son projet des salariés, des bénévoles, des donateurs qui œuvrent dans le même esprit au service des personnes accompagnées. Elle s'appuie sur des partenariats actifs avec les services de l'Etat, le département des Yvelines, les communes de Conflans Sainte Honorine et Andrésy, des organismes publics, des associations caritatives et la paroisse du Confluent.

Toute personne peut adhérer au Projet Associatif (bénévole, salarié, adhérent) en s'acquittant d'une cotisation annuelle.

## **Histoire et contexte**

L'association Cité LPB a été créée le 18 juillet 2017 pour mettre d'abord en place un Centre d'Hébergement d'Urgence Migrants (CHUM) jusqu'en juin 2019, date à laquelle l'Etat a décidé de transformer les places en HUDA (Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile).

En juin 2021, la DDETS 78 a accompagné la fermeture d'un site « Le Pointil » frappé d'insalubrité et a ouvert 22 places en Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU).

En janvier 2022, en concertation avec les services préfectoraux, il a été mis fin à l'HUDA et 30 places hivernales pérennes ont été ouvertes par la DDETS 78. Fin 2022, 20 places supplémentaires ont été ouvertes.

Note: Nos centres d'hébergement bénéficient d'un financement de la DDETS78 au titre de places hivernales pérennisées.

Aujourd'hui, Cité LPB gère :

- Une activité d'Hébergement d'Urgence de 72 places qui bénéficie d'un financement de la DDETS78 au titre de places hivernales pérennisées ;
- La domiciliation pour 350 personnes ;
- Un dispositif de logements intermédiaires ;
- Une activité d'appui à l'insertion professionnelle ;
- Une activité d'aide alimentaire ;

- Une activité de Français Langue Etrangère ;
- Une activité d'aide aux devoirs ;
- Une activité psychosociale.

L'association cherche aussi à répondre, selon ses moyens, aux besoins identifiés localement des personnes en difficulté, grâce à l'engagement, au professionnalisme et au dynamisme des bénévoles qui la rejoignent.

Bénéficiant à un titre ou à un autre de subventions publiques ou d'agréments de l'Etat, Cité LPB s'engage, par la signature d'un contrat d'engagement républicain :

1. à respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de dignité de la personne humaine, ainsi que les symboles de la République au sens de l'article 2 de la Constitution ;
2. à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République et à le respecter et faire respecter à travers ses actions ;
3. à s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public.

### **Nos valeurs : Lien, Partenariat, Bienveillance**

L'association Cité Lien Partenariat Bienveillance (Cité LPB) s'appuie dans son action sur la valeur de chaque personne, en lui redonnant accès aux droits fondamentaux et en croyant en ses capacités à rebondir.

Les valeurs de l'association, d'inspiration humaniste, s'articulent autour de la rencontre, du Lien, du respect, de la confiance, de l'écoute, de la Bienveillance, du compagnonnage et du Partenariat.

L'alliance du lien et de la bienveillance de tous permet aux accueillis de prendre confiance en eux, (re)trouver leur capacité d'initiative et le ressort nécessaire pour avancer dans leur projet.

Ces valeurs veulent faire vivre la fraternité.

La fraternité dit les liens qui nous unissent les uns aux autres. S'impliquer dans une relation fraternelle, c'est considérer l'autre tel qu'il est comme son égal. Nous appartenons tous à la famille humaine et avons une communauté de destin sur cette terre.

La fraternité se manifeste par la volonté d'établir une relation personnelle et conviviale avec l'autre.

La relation s'articule autour de la rencontre. Rencontre des accueilli(e)s, salariés, bénévoles, et aussi des partenaires (mairies, services de l'Etat, services du département, autres structures associatives, bailleurs propriétaires, ...).

Les liens qui se créent ne peuvent se concevoir sans le respect de chacun, l'écoute, la bienveillance, la confiance réciproque, la relation fraternelle et personnelle.

### **Lien, Partenariat, Bienveillance au sein de la communauté de travail**

En pratique, la communauté de travail de Cité LPB s'organise pour faire en sorte que

les salariés et les bénévoles œuvrent au service des accueillis, que les différentes activités se coordonnent et se rassemblent autour de projets transversaux menés en commun dans le respect de ces valeurs.

D'une manière générale, les équipes sont composées de salariés et/ou de bénévoles. Cependant, la participation des hébergés, accueillis, accompagnés, est possible et souhaitable au sein de ces équipes.

Le référent opérationnel peut être soit un salarié, soit un bénévole. Sa mission est définie dans le règlement intérieur. Il doit veiller à une bonne articulation entre chaque membre de l'équipe quel que soit son statut tout en assurant l'interface avec les autres équipes.

## **Nos actions**

### 1- L'Hébergement d'Urgence

Cité Lien Partenariat Bienveillance gère une activité d'hébergement d'urgence pour des majeurs : célibataires (H ou F), femmes avec enfants, de nationalité française ou étrangère, quelle que soit leur situation administrative.

*C'est « une structure d'hébergement permettant la mise à l'abri immédiate des personnes et offrant des prestations assurant le gîte et le couvert et l'hygiène, une première évaluation médicale, psychique et sociale, et une orientation vers un professionnel ou une structure susceptible d'apporter à la personne l'aide justifiée par son état ».*

Les travailleurs sociaux, salariés de l'association Cité LPB, assurent un accompagnement global et travaillent sur un projet personnel individualisé avec chaque hébergé(e). Ils accompagnent les personnes accueillies dans l'accès aux droits et peuvent, selon les cas, les orienter vers un parcours de santé, vers des cours de français ou vers des parcours d'insertion. Ils proposent des activités socioéducatives et animent le quotidien.

Les bénévoles de Cité LPB peuvent participer à cet accompagnement dans le cadre des activités d'enseignement du français par exemple et sont appelés, si besoin, à prendre en charge une partie des activités d'animation. Ils peuvent aussi être force de proposition au même titre que les accueillis.

### 2- La domiciliation

Le service de domiciliation s'adresse aux personnes sans domicile stable ou fixe. Elle leur permet d'avoir une attestation de domiciliation et une adresse pour recevoir du courrier leur permettant de faire valoir leurs droits.

Normalement de la compétence des CCAS, le besoin local d'une intervention spécifique vis-à-vis de certaines populations a été reconnu et Cité LPB a été agréée par la Préfecture des Yvelines pour effectuer cette prestation de domiciliation tenue essentiellement par des bénévoles.

### 3 – L'aide alimentaire

CITE LPB porte une activité d'aide alimentaire à destination des publics nécessiteux. La distribution s'effectue une fois par semaine dans les locaux de l'association. Cette

activité est assurée principalement par des bénévoles parfois assistés par des salariés pour la logistique et la distribution.

La prise en charge du public s'inscrit dans une démarche de coordination locale afin de répondre aux plus démunis en cohérence avec nos partenaires engagés sur le territoire.

#### 4- Le soutien scolaire, l'aide aux devoirs

Cette activité, entièrement assurée par des bénévoles, répond aux demandes des familles pour accompagner leurs enfants, les aider à faire leurs devoirs et reprendre les notions qui leur ont été enseignées en classe. Elle concerne des écoliers et des collégiens.

#### 5- L'apprentissage du FLE (Français Langue Etrangère)

L'association permet aux non francophones qui demandent à apprendre le français en vue de leur insertion dans la société française de suivre les cours dispensés par des professeurs bénévoles selon un programme défini dans le cadre des certifications proposées par les Pouvoirs Publics.

Les étudiants en FLE sont préparés à passer les examens des différents niveaux du Diplôme d'Etudes en Langue Française (DEL F niveaux A2, B1, B2). La réussite à ces examens ouvre la voie à la recherche et l'obtention d'emplois ou de formations et répond à la demande de l'Etat pour l'obtention d'un statut régulier sur le sol national.

Cet apprentissage est proposé aux personnes hébergées par l'association en cas de besoin.

Ponctuellement, les professeurs du FLE peuvent accompagner des francophones illettrés.

#### 6. L'insertion professionnelle

L'objectif est d'accompagner tout public vers l'emploi, quel que soit l'état d'avancement de l'insertion professionnelle de la personne accueillie.

Des bénévoles reçoivent en rendez-vous individualisé, sans condition préalable, des personnes souvent très éloignées de l'emploi.

C'est un service « à la demande » qui permet à ces personnes d'être soutenues dans leurs démarches, par exemple auprès de France Travail et d'être aidées à divers stades.

Il peut être complémentaire de l'apprentissage du français (les bénéficiaires pouvant alors être orientés vers cet autre service par les enseignants). Il peut être proposé par les travailleurs sociaux de Cité LPB. Il peut être aussi dispensé à toute personne qui s'adresse directement au service d'insertion.

Des entretiens en présentiel sont assurés par une personne bénévole. Un accompagnement par téléphone, SMS et mail pour des échanges et conseils peut également être mis en place quand le bénéficiaire le souhaite.

## **Nos ambitions et perspectives**

La priorité, pour la période 2025-2030 est de conforter Cité LPB dans son rôle, reconnu par les services de l'Etat, d'association locale à mission sociale envers les personnes en difficulté.

L'association se donne, en conséquence, pour ambition

- de conforter l'activité d'hébergement d'urgence pour répondre aux objectifs qui sont assignés par les services préfectoraux tout en développant l'accueil et l'accompagnement des personnes dans l'esprit souhaité par Cité LPB,
- de développer, à sa mesure, les activités prises en charge par les bénévoles qui répondent à des besoins locaux incontournables,
- de renforcer les activités de domiciliation, d'enseignement FLE et d'insertion professionnelle,
- de développer le service « logement » pour gérer l'activité d'intermédiation locative,
- de développer l'aide à l'accès aux droits,
- de perpétuer l'aide alimentaire et le partenariat avec la BAPIF.

Ces ambitions, pour être mises en œuvre, nécessitent des moyens. Cité LPB entend solliciter des donateurs (particuliers, entreprises, ...) et des fonds privés, principalement pour des projets et activités non financés ou non pris en compte par les pouvoirs publics.

Elle entend également développer ses relations avec ses partenaires pour coopérer et faciliter le travail en réseau sur ses territoires d'intervention.

L'association n'exclut pas de répondre à des appels à projets ou à des appels à manifestation d'intérêt sur des sujets ou des actions complémentaires aux activités déjà conduites et qui viendraient en réponse à des problématiques identifiées de la vie quotidienne.

Un renfort constant de bénévoles sera en tout temps recherché, tant pour les besoins de l'association que pour répondre aux demandes des bénéficiaires.